

Projet de mandat : le point à l'hiver 2020-2021

La deuxième vague du COVID est venue fortement perturber les projets de démocratie participative de l'équipe municipale autour du "Projet de mandat".

*Cependant, nous avons continué de travailler, voici le point où nous en sommes, et **sur quels points les citoyen.nes pourront intervenir...** (ou pas)*

Cet article contient...

- 1. Quelles capacités financières pour notre commune ?**
- 2. Quels projets nécessaires ou souhaitables ?**
- 3. Quels choix ?**

... et 4 chiffres clés pour résumer notre situation

1. Quelles capacités financières pour notre commune ?

❖ Le "Cash" :

Nous avons analysé les budgets 2017, 2018 et 2019 de la commune pour rechercher, une fois toutes les charges payées, les sommes excédentaires réellement disponibles chaque année pour investir.

- Le budget général (M14) a dégagé en moyenne 57600 euros d'excédent annuel
- Le budget de l'eau (M49) a dégagé en moyenne **4800 euros** d'excédent annuel
- Le budget de la chaufferie a dégagé des sommes très variables suivant les années (et le climat), mais on constate l'accumulation régulière d'excédents qui atteignaient 15000 euros cumulés début 2020.
- À titre d'information le budget d'action sociale (CCAS) est un tout petit budget (environ 5000 euros de volume total annuel en moyenne), et compte tenu des conséquences sociales du confinement (ainsi que de l'absence de festivités), il finit 2020 "à sec".

❖ Emprunter ? La dette...

- Le budget général rembourse chaque année de l'ordre de 100 000 euros (environ 70 000 euros de capital et 30 000 euros d'intérêts). Ce montant d'annuité va rester stable jusqu'en 2028, année au cours de laquelle il diminuera drastiquement. En 2028, la commune pourra de nouveau réemprunter de façon importante. En attendant, si nous empruntons, nous diminuons notre "cash" annuel, ce qui ne nous paraît pas souhaitable, du reste les banques nous ont signifié qu'elles ne nous suivraient pas. L'emprunt ne pourra donc pas être une source majeure de financement des projets du mandat.
- En eau et assainissement, pour financer les investissements en cours (Première tranche de l'assainissement de Chastanet et remplacement de la conduite d'eau entre Saint-Martin et la Maison de retraite), nous avons contracté un emprunt qui ajoute une charge annuelle de **21410 euros**. C'est déjà plus que la moyenne des excédents annuels des trois derniers exercices, donc là encore les nouveaux projets ne pourront pas être financés de façon notable par l'emprunt. Il n'y a pas de grosse diminution de cette charge avant 2027.

- Les excédents du budget chaufferie pourraient financer des investissements dans le domaine de la production d'énergie renouvelable, mais ils ne peuvent être utilisés à une autre fin (principe de séparation budgétaire).

2. Quels projets nécessaires ou souhaitables pour la commune ?

L'édito du Maire détaille les projets engagés par l'équipe précédente et que nous menons à leur terme.

Pour ce qui concerne les projets propres au mandat 2020-2026 et à notre équipe, vos 10 élus se sont investis sur leurs problématiques pour faire des devis sur tout ce qui leur paraissait nécessaire ou souhaitable.

À ce jour le montant total de ces devis s'élève à **2 079 000** euros pour l'ensemble des 5 années restants du mandat.

Nous pensons forcément que l'ouverture de ce "chantier" à l'ensemble des Valgorgeois.e.s nous amènera de nouvelles idées et projets, et donc devrait gonfler ce chiffre.

3. Quels choix proposons-nous ?

En fonctionnement

❖ **Budget général :**

- Nous proposons de construire nos budgets pour maintenir un **excédent annuel de 50 000 euros**. Il y aura donc une stabilité dans les moyens de "fonctionnement quotidien" de la commune. Cette somme apparaît en effet déjà faible eu égard au grand nombre de logements, de bâtiments, de voirie et de murs que la commune a l'obligation d'entretenir, et aux projets divers et variés qu'on peut avoir.
- Il y aura donc une stabilité dans les moyens de "fonctionnement quotidien" de la commune
- Nous tiendrons notre promesse de ne pas augmenter les impôts, sachant que la commune ne décide de pratiquement plus aucun impôt.

❖ **Budget de l'eau :**

- Notre objectif, notre "défi", est de parvenir à ne pas augmenter les tarifs malgré le très important emprunt qui vient d'être réalisé. Pour cela nous comptons sur :
 - une bonne gestion quotidienne
 - des recettes nouvelles liées aux nouveaux abonnés à l'assainissement à Chastanet
 - la marge, petite certes, mais de 4800 euros quand même, qui était observée les trois années précédentes
 - Un coût des travaux inférieur au prévisionnel grâce aux appels d'offres.

En investissement :

❖ **Budget général :**

Pour 2021 :

- ❖ 25000 euros sont déjà engagés pour finir de payer les locaux de l'ancienne Gendarmerie (achetés 50 000 euros au Département, payable en deux fois en 2020 et 2021).

- ❖ Pour le reste nous aimerions :
 - Réhausser et prolonger les parapets du Pont de Chastanet
 - Reconstruire deux murs de soutènements de voirie communale pour lesquels nous avons obligation d'entretien
 - Sécuriser les données informatiques de la Mairie
 - *(modernisation de l'archivage, de la sauvegarde, de l'organisation et de la sécurité d'accès aux données)*
 - Enfouir des lignes électriques à Chastanet,
 - *ce qui nous permettrait d'améliorer un passage étroit dans lequel les véhicules ont tendance à rouler au-dessus d'une cave très proche de la route.*
 - Réaliser un petit investissement à Chalas pour pérenniser la vie collective et associative dans ce hameau

L'ensemble de ces projets est devisé à ce jour à 117000 euros, ce qui dépasse largement les 50 000 euros traditionnellement dégagés par ce budget, aussi nous travaillons d'arrache-pied pour :

- ❖ Obtenir des subventions
- ❖ Obtenir des devis plus favorables
- ❖ Obtenir un excédent 2020 meilleur que ceux des années précédentes
- ❖ Faire un appel au **financement participatif** sur certains projets

Pour 2022 à 2026

- ❖ **Rien n'est décidé à ce jour, mais il faudra bien faire des choix que nous partagerons avec vous**
- ❖ *À noter qu'en 2023 ce budget recevra le remboursement par l'Etat de l'essentiel de la TVA qui aura été payée par la commune en 2021 pour le projet de station service. Nous proposerons de consacrer cette somme à la réalisation d'une première tranche de la revitalisation du Villard, **cependant vous pouvez faire des propositions alternatives.***

❖ Budget de l'eau et de l'assainissement

- *Aucun gros projet similaire à ceux que nous engageons en 2021 ne sera possible avant 2027.*
- *À noter qu'en 2023 ce budget recevra le remboursement par l'Etat de la TVA qui aura été payé en 2021 pour les investissements. Nous proposerons de consacrer cette somme au renouvellement d'une première tranche des réseaux eau et assainissement du Villard, **cependant vous pouvez faire des propositions alternatives.***

❖ Budget Chauffage / Production d'énergie renouvelable

- **Rien n'est décidé à ce jour, il semble bien que nous ayons une petite capacité d'investissement dans le domaine de la production d'énergie renouvelable, nous partagerons ces choix avec vous.**

Article rédigé à quatre mains par Didier Mazille et Guillaume Bonin